

# **Déclaration des Parlementaires**

## **en faveur de la réunification de la Bretagne**

Le jeudi 19 février 2009

Nous, parlementaires bretons signataires de cette déclaration commune, souhaitons que soit enclenché sans tarder le processus démocratique de réunification de la Bretagne, pour des raisons historiques, culturelles, économiques et sociales.

Nous soumettons cette proposition au comité pour la réforme des collectivités territoriales, présidé par Édouard Balladur, comme l'ont fait plusieurs acteurs auditionnés (partis politiques, élus régionaux, associations, personnalités des secteurs culturels et économiques). Nous souhaitons que le comité reprenne la réunification de la Bretagne parmi les propositions du rapport qu'il doit remettre très prochainement au Président de la République.

Élus du suffrage universel, nous nous faisons ainsi les porte-parole d'une volonté populaire maintes fois exprimée dans différentes études d'opinion et par des manifestations de tous ordres. Nous relayons ainsi au niveau national les vœux adoptés par le conseil régional de Bretagne et le conseil général de Loire-Atlantique.

Nous demandons que le processus démocratique de réunification de la Bretagne soit ainsi engagé dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales qui doit être soumise au Parlement dans le courant de l'année 2009.

**Les parlementaires bretons**  
(voir liste des premiers signataires)